



58 Avenue des 3 Provinces
49 300 Cholet
Tél. : 02 41 63 08 67

Madame MONIQUE BOUANCHEAU

5 IMPASSE DE L'EPINE SALIGNY

85170 BELLEVIGNY

02 51 41 20 39

PROCES-VERBAL DE RECEPTION DE TRAVAUX

SAV / Entretien : de la VPH

Travaux Terminés

Le client déclare que :

Equipe : Dodonic

- ☒ la réception est prononcée sans réserve avec effet à la date du 21.11.24
- ☐ la réception est prononcée avec réserves mentionnées dans l'état des réserves figurant au verso avec effet à la date du

Les garanties découlant des articles 1792, et 2270 du Code Civil commencent à courir à compter de la signature du présent procès-verbal.

La signature du procès-verbal et le règlement des travaux autorisent le client soussigné à prendre possession de l'ouvrage.

Fait à Bellevigny le 21.11.24 en 2 exemplaires (1 pour chacune des parties)

Signature du représentant de l'entreprise :

Signature du client :

Reçu chèque(s) N° 8744433 GA

D'un montant de 100€

Fiche suivi entretien Et/Ou SAV

☐ VMI ou ☒ VPH *pose en Avril 2021.*

date entretien	Technicien :	accès	prévoir	Type de filtre	Type de piles : teleco/sonde	Pièces changées / observation divers	prochain entretien le :
24/05/22	Gaudier	escalapre		Filtre VPH	AA	RAS	3007
22/06/22 21/11/24	Gautier Nede	accès simple		/	<i>Sonde partie de garage Télécommande par charge les piles</i>		

⚠ Les entretiens VPH peuvent être espacés de 12, 18 ou 24 mois maximum, selon l'état du filtre.

PS : bien remplir les feuilles de suivi de pièces Ventilairsec et Eoltec si besoin